...MENUS FAITS. — La police a rédigé procès-verbal à la charge de Marie Hellebuyck, 41 ans, ménagère, et sa fille Madeleine, 18 ans, domiciliées à Wattrelos, rue de Boulogne, 135, pour tentative de vol de charbon à la gare des marchandises et ...à la police des chemin de fer; Gustave ...beare, 37 ans, bûcheron, rue St-Louis, 10, et Marie Vanrycheghem, 45 ans, ménagère, rue Jean-Bart, 49 bis, pour tapage injurieux et violences légères réciproques.

LES CONFÉRENCES D'HIVER A LA MAISON DES ŒUVRES

« D'Athènes aux Météores », tel est le titre de la conférence qu'a faite, jeudi soir, à la Maison des Œuvres, M. l'abbé David, professeur au Collège Saint-Jean, à Douai.

Cette conférence, à la fois attrayante et instructive, est la relation d'un voyage accompli récemment par le conférencier en Grèce où il a puisé une ample et précieuse documentation. M. l'abbé David conduisit son auditoire du Pirée à Athènes, lui faisant visiter ses magnifiques ruines, vestiges d'un brillant passé. Puis ce fut une description colorée de Corinthe, de Delphe et des Météores, l'immense roche escarpée surmontée de couvents.

Cette relations fort intéressante plus énormément à l'auditoire qui applaudit chaleureusement le conférencier.

Mgr Leclercq se fit l'interprète de tous auprès de M. l'abbé David pour le remercier en termes très sympathiques.

LES CONFÉRENCES DE LA MAISON DES ŒUVRES. — La 15e des conférences de la saison sera donnée jeudi 17 mars, à 19 h. 30, par le R.P. Ryckaert, des Missions Etrangères. Le sujet traité sera : « Au cœur de l'Afrique, la région du Tanganika », avec de nombreuses projections.

Retenir ses places aux conditions ordinaires. Les places des deux galeries sont gratuites mais les enfants n'y sont admis qu'accompagnés de leurs parents.

UNE BELLE EXPOSITION. — Les nouveautés exposées par la Maison Pauget, 7 et 9, rue Saint-Jacques, ont retenu l'attention d'une foule nombreuse qui n'a cessé d'admirer le joli choix de Robes, Costumes, Boas de plumes, etc. 70759d

NOS MORTS GLORIEUX. — Les funérailles du sergent Achille Devos, du 287e R.I., tombé à Belloy (Oise), le 11 juin 1918, auront lieu mardi prochain à 10 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur. Réunion à la gare à 10 h. 15.

UNE ALERTE A LA POLICE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 23 h., le poste central de police était averti téléphoniquement par le directeur de l'Usine de constructions mécaniques Thibaut et Cie, rue des Cinq-Voies, de la présence de quatre ou cinq individus dans le jardin de M. Vambenette, situé à proximité de l'établissement.

Le veilleur de nuit, les ayant aperçus, avait tiré plusieurs coups de revolver qui mirent les noctambules en fuite.

Aussi quand les agents de police arrivèrent sur les lieux ils ne trouvèrent plus personne et leurs investigations dans les environs ne donnèrent aucun résultat.

SUPERBE ! Camélia, 38, r. St-Jacques. 70647d

ARRESTATION POUR VOL. — La police a arrêté une servante, Hélène Huys, 23 ans, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 32, qui a dérobé une montre en platine et diamant valant 3.000 francs au préjudice de M. Segard-Desurmont, rue Monthyon, 1.

Hélène Huys a été déférée au Parquet.

LE CHARBON A DOMICILE. — La livraison à domicile du charbon au secteur 3, commencera lundi après-midi.

MORDU PAR UN CHIEN. — Samedi soir, un apprenti, Achille Verriest, 14 ans, domicilié à Wattrelos, rue de la Bouteillerie 11, était occupé à ramasser ses outils à la fabrique de M. Delmute, rue de Tournai, quand le chien du concierge le mordit à la lèvre supérieure. Le concierge a été invité à faire abattre son chien.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — La distribution de tickets de pain à prix réduit aura lieu à l'Hôtel de Ville (Cour d'Honneur), aux jours et heures ci-après : Lundi 14 mars, de 9 à 12 h., 1 à 500; de 2 à 4 h., 501 à 1.000; — Mardi 15, de 9 à 12 h., 1.001 à 1.700; de 2 à 4 h., 1.701 à 2.400; — Mercredi 16, de 9 à 12 h., 2.401 à 3.000; de 2 à 4 h., 10.001 à 10.700; — Jeudi 17, de 9 à 12 h., 10.701 à 11.400; de 2 à 4 h., 11.401 à 12.900; — Vendredi 18, de 9 à 12 h., 20.001 à 21.200, 5.001 à 6.000, 20.001 à 20.400; de 2 à 4 h., 31.201 à 33.700.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Secours aux chômeurs nécessiteux. — Mardi 15 mars, 1 à 500, de 8 h. 30 à 9 h. 30; 501 à 1.000, de 2 h. à 3 h. 30; mercredi 16 mars, 1.001 à 1.500, de 8 h. 30 à 9 h. 30; 1.501 à 2.012 bis, de 2 h. à 3 h. 30.

LILLE

UNE CONFERENCE A L'« UNION DE LILLE ». — Dimanche matin, les membres du Parti socialiste, après réception, à la gare, de MM. Longuet, Bracke et Paul Faure, ont tenu un meeting à l' « Union de Lille », qui réunissait 600 personnes, sous la présidence de M. Delory. Les orateurs inscrits, MM. Longuet, Bracke et Paul Faure, ont rendu compte des travaux effectués au Congrès socialiste international de Vienne, et invitèrent l'assistance à s'efforcer de regrouper les fractions socialistes éparses. La séance s'est terminée par l'ordre du jour du Congrès de Vienne.

INCENDIE DANS UNE MERCERIE. — Au n° 2 de la rue des Robleds, dans le magasin de mercerie de Mme Marie Ingelare, un incendie a causé pour 100.000 fr. de dégâts.

C'EST CHIC

C'est la phrase à la mode qui se prononce dans toute la ville depuis que nos élégantes ont pu admirer l'exposition des **MODES PARISIENNES**, 9, rue Esquermoise, à Lille.

Heureuse et fière du grand succès obtenu hier, la Direction remercie son aimable clientèle des encouragements qu'elle lui a prodigués et l'assure de lui soumettre journellement, grâce à ses ateliers de PARIS, des modèles constamment renouvelés, de façon que ses fidèles clientes puissent être certaines de trouver toujours le dernier cri de la **MODE PARISIENNE** et qu'elles propagent la marque de la Maison « **C'EST CHIC** ». 70770d

DÉTENTION D'ARMES DE GUERRE. — La Préfecture nous communique :

« M. le Préfet signale qu'au cours des perquisitions auxquelles sont appelés à procéder des fonctionnaires de la Sûreté Générale, il a été fréquemment découvert des armes en bon état et des munitions provenant des champs de bataille.

» Il invite en conséquence, les personnes qui détiendraient des armes de guerre ou des explosifs, à en faire la remise à la Mairie, sous peine de poursuites prévues par la loi. »

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Le Barbier de Séville ». — Nous avions assisté, la saison dernière, à une représentation du « Barbier de Séville » qui avait été un véritable événement artistique.

Le spectacle de la matinée de dimanche ne pouvait le faire oublier. Dire que le quatuor que nous avons applaudi hier, a renouvelé en partie et d'autre façon chez les amateurs la forte impression ressentie alors, est, croyons-nous, le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui.

Il était ingrat de jouer le rôle de Rosine, sur notre scène, après Mme Mathieu Lutz. Mlle Madeleine Beyre a heureusement triomphé de la difficulté. Sa voix souple et savamment conduite a rendu avec toute la légèreté voulue les phrases pimpantes de Rossini. On a fêté l'excellente artiste et c'était vraiment justice.

Jolbert a chanté avec beaucoup d'expression les couplets du comte Almaviva et, s'il nous est permis de préférer l'entendre dans « Manon » où il est un parfait chevalier Desgrieux, nous devons reconnaître cependant que son succès dans le Barbier fut également très grand.

Mais, la révélation du spectacle, c'est l'admirable interprétation qu'a faite M. Léger-Delhaye du rôle de Figaro. Certes, au cours de cette saison, notre baryton d'opérette nous avait donné maintes preuves de ses ressources variées, mais nous l'attendions avec curiosité dans le célèbre opéra-comique. Nous constatons, sans surprise, mais avec plaisir, qu'il y a été excellent en tous points, le chanteur se montrant égal au comédien.

M. Durand ne pouvait être qu'un Basile tout à fait remarquable. Les bravos répétés lui ont prouvé combien il était sympathique au public roubaisien.

Notons encore Mme d'Albert, MM. Noisette, Cambien, les chœurs bien stylés et enfin félicitons une fois de plus notre incomparable orchestre.

—— **Hippodrome-Théâtre. — « La Juive », avec le concours de Mme Madewsky, de l'Opéra.** — Jeudi prochain 17 mars, en soirée, à 20 heures très précises, représentation de grand gala en l'honneur de M. Jacobs, premier chef d'orchestre : « La Juive », grand opéra en cinq actes, avec le concours de Mme Madewsky, de l'Opéra de Paris; M. Génicot, du Théâtre Royal d'Anvers ; M. Georges Durand, de l'Opéra-Comique de Paris ; Mlle Boymond, de la Gaîté Lyrique, etc. Corps de ballet. La location est ouverte en permanence au 16, rue de la Gare.

« **Faust** » et « **La Traviata** ». — La location pour « Faust » (samedi 19 mars) et pour « La Traviata » (dimanche soir 20 mars), s'ouvrira aujourd'hui lundi, à 14 heures précises. MM. les abonnés conservent un droit de priorité pour la location de leurs places.

—— **Le grand concert du « Choral Nadaud » (société nationale).** — Voici le programme du grand concert qui sera offert par le « Choral Nadaud », société nationale, à ses membres protecteurs et honoraires, le mardi 15 mars, à huit heures du soir (heure nouvelle), dans la salle de l'Hippodrome-Théâtre, avec le concours de : Mme de Swetska, contralto de l'Opéra de Nice et de l'Opéra de Monte-Carlo ; Mlle Marie-Thérèse Lorza, du Théâtre national de l'Odéon ; Mlle Suzanne Sapin, violoniste, 1er prix du Conservatoire ; M. Iriarte, ténor de l'Opéra de Nice et du Théâtre des Champs-Elysées ; M. Paul Decard, de la Comédie-Française ; M. Gustave Meyer, pianiste-compositeur :

Première partie. — 1. a) « Invocation », chœur (L. Jouret), paroles de Lamartine; b) « L'Abeille », chœur (A.B.T.), soliste, M. Charles Schepens, ténor, « Choral Nadaud ». — 2. a) « La Glu » (Delmas); b) « Samson et Dalila (St-Saëns), Mme de Swetska; — 3. a) Romance (Swendsen); b) Prélude et Allegro (Prigant), Mlle Suzanne Sapin; — 4. « La Cantinière » (J. Thénard); b) « Mon Portrait » (id.), Mlle Marie-Thérèse Lorza. — 5. a) Air de Jean d' « Hérodiade » (Massenet), M. Iriarte. — 6. a) « La Passion de Notre Frère le Poilu » (M. Leclercq), M. Paul Decard.

Deuxième partie. — 1. « Le Carnaval de Rome » (paroles de Chouquet, musique de A. Thomas) : a) Les Moines b) les Pifferari, c) La Foule, d) Le Carnaval, e) Le Charlatan, soliste M. Pierre Debruyne f) La Sérénade, soliste M. Ch. Schepens, g) La Saltarelle, « Choral Nadaud ». — 2. a) « Nox » (Lacroix); b) Les Larmes (Werther), Mme de Swetska. — 3. a) « Bête comme une oie » (Carcassonne); b) « Assimilation » (Eg. et Ed. Adonis), Mlle Marie-Thérèse Lorza. — 4. a) « Adieux à la Forêt », de « L'Attaque du Moulin » (A. Bruneau), M. Iriarte. — 5. a) « Chaconne » (Vitali); b) Allegro de la Symphonie Espagnole (Lalo), Mlle Suzanne Sapin — 6. a) « Les Deux Cousins » (Moiris); b) « Un cas d'amnésie » (Zamacois), M. Paul Decard. — 7. a) Duo de « Carmen » (Bizet), Mme de Swetska et M. Iriarte. — 8. « Tic à Tic », comédie en 1 acte, de MM. Féraudy et J. Roucher, par Mlle M.-Th. Lorza (Léonie Chacornet) et M. P. Decard (Joseph Jumelle).

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à sept heures et demie. Le concert commencera à huit heures très précises ; les portes seront fermées dès l'ouverture du concert.

—— **Concerts Marcelli.** — Le deuxième concert organisé par Mlle Madeleine Marcelli, dans la salle du Conservatoire de Musique, rue de Soubise, sera donné le samedi 19 mars prochain, à 5 h., avec le concours de M. Gustave Cloez, pianiste, et de M. Carembat, violoniste, tous deux, comme Mlle Marcelli, premiers prix du Conservatoire de Paris.

La location sera ouverte mercredi, 10, rue du Bois.

—— **Une séance récréative au Cercle St-Michel.** — Une assistance nombreuse se trouvait, dimanche soir, dans la salle du Cercle St-Michel, rue Richard-Lenoir, pour la dernière séance récréative qui se donnait au profit des chômeurs. Les spectateurs ont eu l'occasion d'applaudir une fois de plus les excellents acteurs, qui ont interprété, avec un réel talent, une pièce sentimentale, « Les derniers jours de Gilles de Retz », et une charmante comédie, « La Poule aux œufs d'or ».

CROIX. — La fête de famille de l' « Union Chorale ». — Le concert, organisé par l' « Union Chorale » dans la salle des fêtes du Café Delmée place de la République, en l'honneur de ses membres honoraires et de ses invités, a été une excellente manifestation de cette société. Les spectateurs ont apprécié particulièrement à leur valeur, par de fréquents applaudissements, les exécutions de MM. Tabary, Vanhove, flûtiste; Descorps, 2e prix du Conservatoire 1920; Mlles Gonce, lauréate du Conservatoire; Dewière, Bauwens; MM. Amédée Lepers et Lerouge, etc., que Mlle Y. Bouttemy, au piano, a accompagné avec succès.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — La matinée. — Public nombreux, dimanche après-midi, pour la seconde représentation de « La Rôtisserie de la Reine Pédauque ». L'œuvre de Levadé a été, une nouvelle fois, supérieurement interprétée par les artistes, musiciens et choristes.

La soirée. — Grande affluence en soirée, avec le « Grand Mogol », la charmante opérette d'Audran, dont la musique facile et agréable est remplie de jolis airs devenus populaires.

Elle fut prestement enlevée par la troupe d'opérette. Mme Marsa fut une Irma exquise, sympathique, vraiment parfaite, à qui les applaudissements ne furent pas épargnés. Son succès fut partagé par Mlle Courmont qui tenait le rôle de Bengaline.

M. Trasor détailla la partition d'Audran avec goût et incarna de façon charmante et ingénue le prince Mignapour. Le public l'a applaudi très sincèrement.

M. Didès interpréta de belle façon le rôle du dentiste Joquelet qui ne pouvait avoir, du reste, de meilleur interprète.

Quant aux excellents comiques, MM. Hardy et Serval, le premier fut un Nicobar hilarant, et le second très flegmatique dans l'interprétation du capitaine Crakson.

L'orchestre et le corps de ballet furent à la hauteur de leur tâche, les chœurs suffisants, décors et mise en scène bien appropriés au sujet.

—— **Théâtre municipal.** — Ce soir, lundi 14 mars, à 8 heures, dernière représentation de : « La Rôtisserie de la Reine Pédauque », opéra en 4 actes, musique de Ch. Levadé.

Jeudi 17 mars, à 8 heures : 1. « Maître Pathelin », opéra-comique en un acte, musique de J. Bazin ; 2. « La Fille du Régiment », opéra-comique en deux actes, musique de Donizetti.

La location est ouverte.

TOURCOING-HIPPODROME

Aujourd'hui en soirée, les cartes de famille sont valables. 707824

L'EXPOSITION DU Commerce lillois

D'une durée de huit jours, son ouverture a été un incontestable succès

Les hasards du repos dominical nous avaient amené hier, à Lille, où nous avons trouvé, en descendant de la gare, une foule inaccoutumée.

Cette belle journée de printemps avait décidé tout le monde à la promenade, et la promenade en ville qu'est-ce à dire, sinon une suite de pas coupée d'arrêts fréquents par l'attrait des étalages.

Le commerce lillois, répondant à l'appel du Syndicat d'Initiative des « Amis de Lille », avait rapidement organisé une exposition qui s'ouvrait, dimanche, pour durer toute la semaine. Grâce à Phœbus, ce fut un succès pour tout le monde.

Rue Faidherbe, un groupe de promeneurs s'arrête devant les vitrines de **M. Louis Vuitton, n° 34.** L'étalage offre de superbes valises garnies ainsi que de magnifiques pièces de maroquinerie. Le confort en voyage est fait de petits détails et rien ici n'a été omis.

Nous gagnons la Grand'Place par le Chemin des Ecoliers et, par la rue St-Nicolas, arrivons rue Neuve.

Au 17 ter qui fait l'angle des deux rues le « **Chic Parisien** » arrête les passants et leur montre les plus jolies créations de la mode. Soieries et rubans aux couleurs chatoyantes garnissent des modèles de chapeaux variés et du meilleur goût.

En face, **nos 16, 18 et 20, la maison Sigrand et Cie** confirme sa vieille renommée en sollicitant l'acheteur par des costumes d'une coupe irréprochable. L'affichage des prix est mieux qu'une simple garantie prévue par le législateur, lorsqu'il présente une telle modération. Une mention spéciale à des costumes de première communion vraiment finis et à des prix à la portée de toutes les bourses.

Le mouvement de la foule, dirige notre flânerie vers une des artères les plus animées de la ville.

A l'entrée de la rue Esquermoise, nous trouvons un premier noyau de visiteurs devant la maison **Coupleux Frères, n° 24.** C'est qu'ici, le plaisir de l'œil se double des plus agréables sensations auditives. Des effluves d'harmonie nous parviennent d'une galerie largement ouverte. « Vocalion Aeolian », instrument merveilleux, dont l'éloge n'est plus à faire. Un piano attire plus spécialement notre attention par ses qualités de facture, une sonorité remarquable, nous pourrions ajouter la surprise d'un prix qui nous a été révélé, sérieusement inférieur à celui des marques connues. C'est que cette merveille sort des ateliers Coupleux Frères, à Tourcoing, la seule fabrique existant dans la région.

Tentation! Tentation! Une jeune femme exprime par une mimique trop claire, ce qu'une blouse entrevue a de séduisant. Attention, Madame, je vois à côté, un chapeau non moins seyant et la **Maison Novelty, 28, vous réserve tant d'autres petits riens exquis!**

Avez-vous un cadeau à offrir? La Bijouterie **Jules Degrave**, ancienne maison A. Watier et Degrave Frères, n° 47, vous donnera l'embarras du choix. Nouveautés pour corbeilles de mariages, souvenirs de première communion. Vous hésitez parmi tant de belles choses! Voyez sa dernière création: une médaille de Notre-Dame de la Treille et... vous vous déciderez.

Aux nos 38, 40, c'est la foule habituelle. **Les Galeries P. Marchal**, par la variété et le chic de modèles qui se renouvellent chaque jour, ont, depuis longtemps, conquis les visiteurs de la région. Personne qui ne s'arrête, ne fut-ce qu'un instant, au hasard des courses quotidiennes et la maison n'a pas eu à faire un effort spécial, pour retenir le public devant ses immenses vitrines. Nous ne détaillerons pas ce choix considérable d'articles du meilleur goût, chaussures, tailleurs, robes, etc.

Soulignons seulement des prix qui n'ont pas attendu la vague de baisse pour se rapprocher très fort de ceux de 1914.

Dis-moi qui te chausses... Le gentleman qui a souci de compléter le chic du vêtement par une chaussure l'habillant et le protégeant avec élégance, connaît le **Soulier d'Or, au n° 48.** Chaussures de fatigue, souliers en daim très remarqués, la qualité des cuirs employés s'allie dans tous les modèles à une forme impeccable.

Un peu plus loin, au **n° 68**, la maison Mesme, **L. Jourdain Succr**, mêle, dans un désordre artistique, un charmant fouillis de tulles, voiles, broderies, dentelles, à côté de couvre-lits, rideaux et stores magnifiques. Notons un remarquable abat-jour garni de dentelles.

La valeur d'un cadeau ne correspond pas forcément au prix qu'on l'a payé. Il serait trop facile de montrer bon goût. Le **86, maison P. Planquart**, est le domaine de la fantaisie. Mille curiosités en ivoires, onyx, cristaux d'art, bibelots précieux, etc...

Rue Lepelletier, **au n° 25, M. J. De Poerck**, seul représentant de la maison Edouard Dubied et Cie, invite chacun à se faire industriel, grâce aux célèbres machines à tricoter exposées. Ces machines, solides et légères, sont d'un maniement très facile, à la portée de tous, et il semble bien, en effet, que certains employés, mutilés, etc., pourraient, par là, utiliser leurs loisirs et se procurer un peu plus de bien-être.

Au n° 33, maison A. Baert, nous trouvons un grand choix de bandages, ceintures herniaires et ventrières. Pour faciliter le soulagement de pénibles infirmités, la maison dispose de spécialiste et une dame spécialiste pour prendre les mesures et poser les appareils.

La rue Grande-Chaussée est très animée. **Au 47, la maison « Aux Occasions »**, justifie son enseigne et nous stupéfie par la modicité de ses prix. Ses articles en lingerie, rideaux, soieries se vendent 25 0/0 au-dessous du cours. C'est, d'ailleurs, le principe d'une maison chez qui on trouve de notables différences sur les prix communément pratiqués.

En face, **au 38, la maison « Boka »**, ressemble de plus en plus à nos plus grandes maison parisiennes, tant par l'immense choix qu'on y rencontre que par le cachet des modèles exposés.

A la maison Maurice Degrave, au n° 31, nous avons remarqué un choix très important et d'un cachet incomparable en orfèvrerie et métal argenté. Cette maison exposait également un lot de garnitures de cheminée et de pendules 400 jours, à des prix très intéressants.

Les sports rénoveront la race française. Mais n'oublions pas que, pour les pratiquer dans les meilleures conditions, il convient de s'adresser à une maison sérieuse, autorisée. **La maison Ghestem-Plancke, au n° 13**, offre un choix complet d'article pour les sports d'été, notamment, pour le tennis: raquettes, balles et tous accessoires des meilleures marques françaises et anglaises, Davis, Spalding et Tunmer.

Il faut, pour les apprécier, savoir ce que représentent de travail délicat, certaines dentelles de Bretagne que nous avons pu admirer « **Aux Montagnes d'Ecosse** », 23, rue de la Bourse, Maison Boel, A. Dumont Succr. Plusieurs broderies sur tulle, ont arrêté les connaisseurs. Cette maison, recommandée pour la fillette et la jeune fille, est très connue pour le cachet de ses costumes, confection et mesure.

Au n° 13, l'étalage de **M. Francis De Grave et Cie**, présente un joli choix de cadeaux pour communiants et de bijoux pour fiançailles et mariages. De riches joyaux, mêlent leurs feux; un diadème en émeraude et brillants arrête le passant par son éclat.

A l'entrée de la rue Nationale, **au n° 7**, par l'attraction naturelle des foules, nous rejoignons un groupe devant les « **Galeries Parisiennes Au Bon Marché** ». Dans un décor printanier, qui s'harmonise à merveille avec les robes et tailleurs, le spectacle est ravissant. Gros succès devant cette présentation artistique pour une maison habituée d'ailleurs au triomphe de la mode. Rien d'étonnant que nos élégantes en fassent leur maison préférée, car elles savent que la réputation de vendre le meilleur marché de la région est pleinement justifiée.

Au n° 79, la Maison d'ameublement G. Wiart et Cie expose, cette fois, une magnifique salle à manger en chêne de tout premier choix, avec appliques dorées et ciselées. Le buffet est une véritable merveille artistique et l'argentier recouvert d'un marbre rare, très épais. Tout serait à signaler par le menu. Nous retenons spécialement la panetière, les tables et chaises d'une fabrication irréprochable. Renseignements pris, les prix ont été judicieusement établis et sont très abordables. Un magnifique tapis persan et deux fenêtres de damas de soie complètent la présentation de toutes ces merveilles.

Au n° 72, la Maison Mac Donald maintient sa renommée de bon faiseur par la qualité supérieure des tissus autant que par la coupe et le fini des modèles. De nombreux promeneurs, à qui nous nous sommes joints devant la vitrine, faisaient la remarque que cette maison a consciencieusement réduit ses prix. C'est encore, à notre avis, le meilleur moyen de confirmer la confiance que lui témoigne sa clientèle.

Nous avons continué notre promenade par une courte flânerie boulevard de la Liberté. Ici encore beaucoup de monde. Les promeneurs sont d'un étalage à l'autre, échangeant des réflexions et comparant.

Les vitrines de « **Paris-Tailleur** » ont obtenu leur succès coutumier. C'est qu'en effet ce je ne sais quoi d'indéfinissable qu'on appelle le « chic » et qu'il n'est pas donné à tous d'atteindre dans les créations de la mode, ajoute un prix à la qualité des tissus employés. « **Paris-Tailleur** » est passé maître en l'art d'unir ces deux choses en des vêtements d'une coupe impeccable.

Nous ne prétendons pas, au cours de cette brève promenade, avoir vu et signalé tout ce qui méritait de l'être. Nous y reviendrons. Il convient d'encourager d'aussi louables efforts en vue de sortir de cette longue période de marasme dont nous souffrons. Une baisse des prix dont nous avons pu relever des indices certains et une première stabilisation qu'on peut espérer prochaine, feront seules sortir l'acheteur de sa position de défense et rendront au commerce sa sécurité d'autrefois.

Herbey.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CONFIRMATION DE L'ARCHIDIACONE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Voici l'itinéraire de S. G. Mgr Quilliet :

Mercredi 18 mai. — 9 h. 30, Wattrelos (Saint-Maclou), (Saint-Vincent), (Saint-Gérard), (N.-D. du Bon-Conseil), Leers. — 3 h. 30, Estaimpuis (Frères de la Doctrine Chrétienne).

Jeudi 18 mai. — 7 h. 30, Roubaix (Collège N.-D. des Victoires). — 10 h., Saint-Martin, Sacré-Cœur, Saint-Vincent de Paul. — 3 h. 30, Saint-Sépulcre, Croix (Saint-Martin), (Saint-Pierre); Wasquehal (Saint-Nicolas), (Saint-Clément).

Vendredi 20 mai. — 7 h. 30 Pensionnat Saint-Louis. — 10 h. Notre-Dame, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-François d'Assise.

Samedi 21 mai. — Ordination.

Dimanche 22 mai. — Congrès de la Jeunesse catholique à Lille.

Lundi 23 mai. — 7 h. 30, Institution de Ségur. — 10 h. Sainte-Elisabeth, Saint-Rédempteur, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel. — 3 h. 30, Institution Jeanne d'Arc.

Mardi 24 mai. — 7 h. 30, Institution de la rue de la Redoute. — 10 h., Institution Sainte-Agnès. — 3 h. 30, Tourcoing (Saint-Joseph), N.-D. de la Marlière (N.-D. de Lourdes), (N.-D. de Consolation).

Mercredi 25 mai. — 7 h. 30, Collège du Sacré-Cœur. — 10 h., Saint-Christophe, Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Mouvaux (Saint-François). — 4 h., Linselles.

Jeudi 26 mai. — 7 h. 30, Ecole Saint-Louis. — 10 h., Notre-Dame, Sainte-Anne, Saint-Jacques, Mouvaux (Sacré-Cœur). — 4 h., Ecole de la rue de Wailly.

Vendredi 27 mai. — 7 h. 30, Ecole de l'Immaculée-Conception. — 10 h., Sacré-Cœur, Saint-Eloi, Mouvaux (Saint-Germain), Lycée. ... 4 h., Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Dimanche 29 mai. — Réunion de la Ligue Patriotique à Roubaix.

Lundi 30 mai. — 10 h., Halluin, Mont d'Halluin. — 4 h., Roncq (Saint-Piat), (Blanc-Four).

Mardi 31 mai. — 10 h., Comines (Saint-Chrysole), (Sainte-Marguerite); Wervicq. — 4 h., Quesnoy-sur-Deûle, Deûlémont, Verlinghem.

NORD

COMMISSION ARBITRALE D'APPEL. — Sont nommés dans le personnel des Commissions arbitrales d'appel : à Douai : président, M. Adam, conseiller à la Cour d'appel de Douai; membres, M. Michel; M. Wanthy, président de la Chambre de commerce de Douai; Dupont Louis, vice-président de la Chambre de commerce de Douai; suppléants, M. Mossion, juge suppléant au Tribunal civil de Douai; MM. Debuire, Lamezns et Butruille Ed., membres de la Chambre de commerce de Douai.

M. Dautricourt, greffier en chef de la Cour d'appel de Douai, est nommé greffier de la Commission arbitrale d'appel de Douai.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Le nouveau service Londres-Lille-Bruxelles-Berlin-Varsovie sera amorcé par le nouveau train 2279 qui circulera pour la première fois le 15 mars, suivant horaire ci-après : Londres, 11 h.; Calais, 15 h.05; Lille, 17 h. 08. 17 h. 14; Bruxelles, 20 h. 47, 0 h. 10; Varsovie, 13 h. 08 (le 18).

Au retour, le premier départ de Varsovie aura lieu le 18 mars à 20 h. 20 (train 2260). Arrivée à Lille le 20, à 13 h. 44; Calais, à 15 h. 30; Londres, à 20 h. 20.

Comme conséquence, le train 2206 Calais-Bruxelles, qui actuellement quitte Calais à 13 h.23 sera supprimé à partir du 15 sur le parcours Calais-Lille.

Dans le sens Bruxelles-Calais, le train 2209 (Lille arr. 14 h. 17, départ 14 h. 26) continuera à circuler suivant son horaire actuel jusqu'au 19 mars inclus, et sera supprimé entre Lille et Calais le 20 mars, date à partir de laquelle il sera remplacé par le 2280.

LA DÉFENSE DE DUNKERQUE. — Le colonel du génie Flament, directeur du génie, à Toul, est nommé au commandement supérieur de la défense de Dunkerque.

TRAGIQUE FIN DE DUCASSE. — Au cours d'une querelle à la ducasse de Flêtre, M. Emile Mestroy, de Coestre, reçut huit coups de couteau des nommés Flament et Amagoyhe. Il vient de mourir à l'hôpital d'Hazebrouck.

Petite Correspondance

E.M.A. — 1. Dans l'état actuel de la législation, elle ne pourra renouveler la prorogation. La récente loi ne s'applique qu'aux locations arrivant à expiration avant le 1er juillet prochain; 2. C'est précisément pour corriger cette anomalie que le Gouvernement dépose un projet de loi réglant le statut définitif de location. —— **Daisy.** — Il peut demander une prorogation de 6 mois. —— **M.L.** — Vous pouvez réclamer une indemnité pour la levée d'interdiction de sous-location que vous accorderez. —— **Un voisin ennuyé, P.C.** — Oui, puisque le mur est mitoyen. —— **Proprio, M.D.V.** — Vous ne pouvez rien faire avant l'expiration de la prorogation à moins que le locataire n'exécute pas les conditions de location. En ce cas, vous pouvez demander la résiliation de la prorogation. —— **Beauséjour.** — Votre question est incompréhensible. —— **P.D., 220, locataire ennuyé.** — Oui, puisque c'est une nouvelle location. —— **Aimée.** — Mesnil-les-Hurlus. —— **Une maman ennuyée.** — 1. Il n'y a pas de loi à ce sujet; 2. Il existe une loi d'assistance aux femmes en couches dont vous pouvez réclamer le bénéfice, si vous êtes sans ressources. La demande se fait à la Mairie; 3. 2 ans en plus de la durée normale. —— **Un locataire ennuyé, J.D.** — Non, il ne le peut plus. —— **L.F.A.L.** — Ils peuvent obtenir une prorogation d'au moins six mois, et même, il semble, d'après vos explications, qu'ils seraient encore dans le cas de proroger pour deux ans.

Doulement. — Vous n'avez pas de déclaration à faire pour l'impôt sur les salaires, mais seulement pour l'impôt global sur les revenus. Vous trouverez des formules imprimées à la Mairie. —— **Sézi et Mézi.** — Il faut attendre l'expiration de la prorogation. —— **Un locataire ennuyé J.S.** — Vous pouvez donner congé. —— **C.D.W. 18.** — Oui, dans les vingt jours du congé. —— **Colette.** — Oui. —— **H.M., Tourcoing.** — Vous pouvez donner congé, mais le locataire pourra obtenir six mois de prorogation. —— **Kinette vertu.** — 1. Vous devez les déclarer dans la rubrique : « Revenus des valeurs mobilières »; 2. Seulement ceux afférents à l'année 1920. —— **V.C.E.** — 1. Oui; 2. A la Mairie. —— **R.N. 32.** — Vous ne pouvez ni les augmenter ni les expulser pendant la durée de la prorogation. —— **Un poilu de 84e.** — Vous pouvez obtenir exonération au moins partielle de ces intérêts. —— **N° 18, M.T.** — Si vous ne confondez pas, il y a sûrement eu erreur. —— **V.H., 210.** — Il faudrait de plus amples explications. Le mieux est de voir un avocat. —— **Suzette n° 11.** — Non. —— **Luke 106.** — Il faut habiter la France, et à défaut de domicile de secours communal ou départemental, l'admission doit être prononcée par le Ministre de l'Intérieur sur avis d'une commission centrale composée de quinze membres au Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Poilu embarrassé 37411. — Non. —— **Une qui voudrait savoir, Mouvaux.** — Vous devez rendre l'invitation. —— **H.A.L.L.** — Vous pouvez introduire une nouvelle instance. Mais au bout de trois ans, sur simple demande, la transformation sera automatique. —— **Bébé parisien, 19.** — Il convient que ce soit l'oncle, à moins de dissentiment familial. —— **Le programme 100.** — 1. Deux ans; 2. Non, il n'est plus nécessaire; 3. Non. —— **Ennuyée 93.** — Il n'y a pas de limite légale; mais en cas d'exagération manifeste, il vous est toujours possible de porter plainte au Procureur de la République. —— **D.R.N.R.** — Au Percepteur. —— **N.D.V. ennuyé.** — 1. Vous pouvez être exonéré, mais c'est la Commission arbitrale qui doit décider; 2. Vous pouvez réclamer le prix convenu, à moins que les conditions de la location ne contiennent une stipulation vous obligeant à laisser au propriétaire les améliorations immobilières. —— **Mère désolée.** — Non. —— **Un ennuyé de N.D.** — Tout dépend de savoir si l'usage des locaux est subordonné à l'emploi. —— **Eléonore et Oscar.** — Vous ne pouvez rien faire avant l'expiration de la prorogation. —— **Bibi 24.** — 1. Oui; 2. C'est au Mont-de-Piété de Lille qu'il faut vous adresser.

Luc Coradi. — Il faut demander le passeport à la Préfecture, par l'intermédiaire du commissaire de police. Une fois obtenu, il faut le faire viser par le consul, à la Mairie de Tourcoing. —— **Je veux savoir, 18.** — Oui. —— **Le Curieux.** — Faites poser une question écrite au ministre, par un député. Vous aurez alors la solution de l'Administration. —— **F.D. 50.** — C'est bien à la Préfecture que vous devez vous adresser. —— **Y.M.C.A. 101.** — Dans les termes où vous posez le cas, la réponse est négative. Mais il faudrait connaître tous les éléments de la cause pour se prononcer. —— **Une mère de 83 ans.** — Non. —— **Caïd.** — Vous pouvez la demander. La solution dépend de l'administration de la caisse du sursalaire. —— **A.A.A.** — Si vous obtenez la reconnaissance de la cession, par le Tribunal, vous pouvez demander vous-même une seconde avance par la voie ordinaire (Préfecture, Sinon, c'est à l'ancien propriétaire à agir. —— **E.B.T. 353.** — Nous vous avons répondu qu'il était trop tard pour les réclamer maintenant. —— **H.V. 18.** — Ecrivez au Général commandant la région. —— **D.D.I.** — Vous ne pouvez expulser pendant la prorogation. Confirmez votre congé pour l'expiration de cette dernière, par huissier. —— **Victor Hugo.** — Cette nouvelle prorogation possible résultant de la dernière loi, ne concerne pas les locataires qui bénéficient déjà des prorogations accordées par les lois antérieures.

Peu disposé à m'incliner. — Vous n'êtes pas tenu. —— **Claire ennuyée.** — La prorogation subsiste. —— **J.D. 143.** — Oui. —— **Louise C.D.** — Non. Mais s'il y a violation des clauses de la location, vous pouvez demander résiliation de la prorogation. —— **Ache 71.** — Ce cumul n'est pas possible. —— **Gamine P.M.J.** — Oui, jusqu'à sa majorité. —— **Un lecteur 210 M.** — Vous avez droit à une prorogation égale à votre temps de mobilisation et on ne peut ni vous expulser, ni vous augmenter, pendant ce délai. —— **M.D.L.** — Faites votre déclaration, et payez l'arriéré. On vous appliquera une amende. Vous ferez une demande de réduction. —— **Lecteur assidu A.D.** — 1. Vous pouvez donner congé, mais le locataire pourra obtenir une prorogation de six mois au maximum; 2. Réclamez en ore au Consortium indique. —— **M.L.B. 21.** — A supposer que l'ancienne prorogation soit irrégulière, le locataire pourra néanmoins obtenir actuellement une prorogation de six mois.

Un lecteur du « Journal de Roubaix ». — Vous pouvez la demander. Voyez le directeur de l'Ecole de Tourcoing, ancienne ferme de la Bourgogne. —— **Marie-Louise.** — La livre vaut 16 à 17 centimes au cours actuel du change. —— **J.B.D.** — Oui. —— **A.L.P.G.** — Oui. —— **O.M.** — La moitié de votre pension sera reversée sur la tête de l'enfant. Vous gardez l'autre moitié. Il faut que votre mariage soit contracté avec un Français. —— **305 G.P.** — Cela dépend de la situation du locataire qui occupe la maison. S'il a prorogé, vous ne pouvez rien faire. —— **K.P. 66.** — Voyez la Chambre de commerce. —— **Un ex-poilu dans l'embarras.** — Si le locataire n'a pas été mobilisé, sa prorogation est valable pour 2 ans. S'il a été mobilisé plus de deux ans, elle l'est pour un temps égal à celui de sa mobilisation, et ce, à partir de l'expiration de la période de location en cours au moment de la prorogation. —— **J.B. 0.31.** — Elle est toujours valable. —— **Une future maman.** — Ce n'est pas un droit. Ces primes sont accordées après enquête administrative sur vos ressources.

J.D. 160. — Oui, mais le locataire pourra obtenir une prorogation maxima de six mois. —— **Kiki.** — Voyez le Bureau militaire à la Mairie, ou la gendarmerie, ou le Bureau de recrutement de Lille. —— **J.D. 33.** — Ils ne sont pas Français, mais ils peuvent dans l'année qui suit leur majorité, opter pour la qualité de Français. —— **V.C. 14.** — Ce locataire pourra encore proroger dans un délai de 20 jours après le congé que vous lui donnerez. —— **Société en nom collectif.** — Consultez un avocat. —— **Lenvers n. 2.** — La question est discutable étant donné le décès. Vous pouvez toujours la faire trancher par la commission arbitrale. —— **R.N.B.** — Oui. —— **Lecteur assidu: cinq voies Tourcoing.** — Les frères et sœurs n'y ont pas droit, à moins qu'ils n'obtiennent du Tribunal civil un jugement déclarant qu'ils se comportaient à l'égard du défunt comme descendants ou que le défunt se comportait à leur égard comme ascendant.

BELGIQUE

L'OCCUPATION D'UNE USINE

Les négociations continuent à Marchienne-au-Pont entre les ouvriers et les patrons. Ceux-ci toutefois ne concluront rien avant que les ouvriers ne soient sortis des ateliers qu'ils occupent. Les ouvriers exigent avant l'évacuation des garanties qu'aucun d'eux ne sera victime des événements.

UN ENSEIGNEMENT ARCHEOLOGIQUE

Le département des Sciences et Arts annonce son intention de subsidier les Cercles archéologiques qui organiseront pour les instituteurs primaires et leurs élèves, des cours leur faisant connaître les beautés archéologiques et les curiosités de leur milieu.

LES LOISIRS DE L'OUVRIER

Le 20 courant aura lieu l'inauguration des locaux installés par l'organisme « Les loisirs de l'ouvrier ». La Reine y assistera avec MM. les Ministres Jaspar, Neujean, Wauters et Berryer.

FRANCE ET BELGIQUE

L'ambassadeur de France à Bruxelles a remis au Roi une lettre autographe de M. Millerand lui notifiant son élévation à la présidence de la République.

TOURNAI

La Ligue des Familles nombreuses

L'INAUGURATION A TOURNAI LES DISCOURS

La Ligue des Familles nombreuses de Tournai et du Tournaisis a été inaugurée, dimanche après-midi, à l'Hôtel de Ville de Tournai.

La réunion se tenait dans le salon de la Reine. Parmi les notabilités présentes : M. Henri Carton, sénateur; M. Houtart, député; M. Wibaut, bourgmestre; M. Soil, président du Tribunal.

M. le Bourgmestre, ouvrant la séance, rappelle de quelle manière la section, a pris naissance et la rapidité avec laquelle se sont recrutées les adhésions au nouveau groupement, fondé sur l'initiative du colonel Lemercier, l'âme du mouvement en Belgique.

M. le Bourgmestre Wibaut, donnant communication du Comité provisoire, fait acclamer la présidente, Mme Dubiez, et ses collaborateurs au sein du Comité, et M. Achille Glorieux, de Lille, qui a accepté de prendre la parole à cette réunion.

M. le lieutenant-colonel Lemercier fait ensuite un intéressant exposé du but de la Ligue des Familles nombreuses, qui s'inspire, avant tout, du mouvement familial français. La Ligue des Familles nombreuses poursuit la revendication des droits des familles nombreuses, et la défense de leurs intérêts moraux et matériels.

La Ligue n'est pas une œuvre d'assistance, ni de charité; elle est une ligue d'entr'aide; pour intéresser les organismes existants au sort des familles nombreuses nécessiteuses. Elle base son action sur ce principe: la Famille est la cellule de la société.

La Ligue n'est affiliée à aucun parti; elle est avant tout le parti familial. Le colonel Lemercier, passant en revue els différents points du programme de la L.F.N., insiste sur la question des pensions aux Orphelins de la guerre, qui lui tient particulièrement à cœur. Il détaille, une à une, les principales revendications du groupement. Il parle des Habitations ouvrières et de l'action à exercer contre les propriétaires qui refusent de louer leurs immeubles aux familles nombreuses, et du sursalaire familial. Il justifie ce dernier système, par les avantages qu'il donne à la fois, à l'industrie et aux familles elles-mêmes. elle est une des réformes les plus intéressantes.

Le lieutenant-colonel Lemercier démontre qu'en poursuivant son but, la Ligue des Familles nombreuses cherche, avant tout, l'intérêt supérieur du pays. (Applaudissements).

M. G.... délégué du Comité de la « Plus Grande Famille de France », montre de quelle manière sont nées les associations familiales de France. En termes charmants, il parle des revendications, des difficultés et des espoirs des familles nombreuses de France, et du succès qu'elles ont obtenu jusqu'à présent.

Les chefs de familles nombreuses françaises ont déjà deviné le remède à apporter aux maux dont la France avait souffert jusqu'à présent, qui se trouve dans le retour aux traditions chrétiennes, sur lesquelles on réédifiera la société sur des bases plus solides.

M. G... salue le capitaine Maire, qui fut le premier initiateur du mouvement en faveur des familles nombreuses de France. Il examine alors la marche et la situation actuelle des six associations nationales, qui unissent les pères de famille français.

Il jette un coup d'œil sur les différentes revendications des familles nombreuses de France, et la propagande menée en faveur de l'établissement du vote familial, dans ce pays. L'adoption de cette mesure entraînerait rapidement le succès des différents points du programme des Familles nombreuses. Celles-ci réclament une révolution profonde, et des avantages économiques et matériels.

M. G..., en terminant, fait une évocation très opportune et très heureuse de l'« Edit de Tournai », proclamé, du haut de l'Hôtel de Ville de Tournai, en faveur des familles nombreuses, par le roi Louis XIV.

Et sa péroraison témoigne de ses plus grandes espérances dans le succès de la propagande entreprise par les Familles nombreuses, succès qui sera directement profitable à l'intérêt général de la Patrie.

M. le Bourgmestre Wibaut remercie M. le lieutenant-colonel Lemercier et M. G..., dont la conférence ne peut manquer de produire les plus grands fruits.

TEMPLEUVE

COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UNE MOTO. — Un correspondant nous informe qu'au cours de la soirée de dimanche, une automobile et une motocyclette sont entrées en collision.

Fort heureusement, s'il y a des dégâts matériels, aucun accident de personne n'est à enregistrer.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 14 mars 1921 N° 42.

L'Éclat d'Obus

1914

Tels furent les renseignements que Paul obtint du lieutenant de territoriale avec lequel il déjeuna.

— Mon cher camarade, conclut l'officier, après que Paul lui eût confié l'objet de son entreprise, je suis à votre entière disposition; mais s'il s'agit de passer d'Ornequin à Ebrecourt, soyez-en certain, vous ne passerez pas.

— Je passerai.

— Par la voie des airs, alors ? dit l'officier en riant.

— Non.

— Donc, par une voie souterraine ?

— Peut-être.

— Détrompez-vous. Nous avons voulu exécuter des travaux de sape et de mine. Vainement. Nous sommes ici sur un terrain de rochers dans lequel il est impossible de creuser.

Paul sourit à son tour :

— Mon cher camarade, ayez l'obligeance de me donner, durant une heure seulement, quatre hommes solides, armés de pics et de pelles, et ce soir je serai à Ebrecourt.

— Oh! oh! pour creuser dans le roc un tunnel de dix kilomètres, quatre hommes et une heure de temps.

— Pas davantage. En outre, je demande le secret absolu, et sur la tentative, et sur les découvertes assez curieuses qu'elle ne peut manquer de produire. Seul, le général en chef en aura connaissance par le rapport que je dois lui faire.

— Entendu. Je vais choisir moi-même mes quatre gaillards. Où dois-je vous les amener ?

— Sur la terrasse, près du donjon.

Cette terrasse domine le Liseron d'une hauteur de quarante à cinquante mètres, et, par suite d'un repli de la rivière, s'oriente exactement face à Corvigny, dont on aperçoit au loin le clocher et les collines avoisinantes. Le donjon n'a plus que sa base énorme, que prolongent les murs de fondation, mêlés de roches naturelles, qui soutiennent la terrasse. Un jardin étend jusqu'au parapet ses massifs de lauriers et de fusains.

C'est là que Paul se rendit. Plusieurs fois il arpenta l'esplanade, se penchant au-dessus de la rivière et inspectant, sous leur manteau de lierre, les blocs écroulés du donjon.

— Et alors, dit le lieutenant qui survint avec ses hommes, voilà votre point de départ? Je vous avertis que nous tournons le dos à la frontière.

— Bah! répondit Paul, sur le même ton de plaisanterie, tous les chemins mènent à Berlin.

Il indiqua un cercle qu'il avait tracé à l'aide de piquets, et, invitant les hommes à l'ouvrage :

— Allez-y, mes amis.

Ils attaquèrent, sur une circonférence de trois mètres environ, un sol végétal où ils creusèrent, en vingt minutes, un trou d'un mètre cinquante. A cette profondeur, ils rencontrèrent une couche de pierre cimentées les unes avec les autres, et l'effort devint beaucoup plus difficile, car le ciment était d'une dureté incroyable, et on ne pouvait le disjoindre qu'à l'aide de pics introduits dans les fissures. Paul suivait le travail avec une attention inquiète.

— Halte ! cria-t-il au bout d'une heure.

Il voulut descendre seul dans l'excavation et continua, dès lors, à creuser, mais lentement, et en examinant pour ainsi dire l'effet de chacun des coups qu'il portait.

— Ça y est, dit-il en se relevant.

— Quoi ? lui demanda Bernard.

— Le terrain où nous sommes n'est qu'un étage de vastes constructions qui avoisinaient autrefois le vieux donjon, constructions rasées depuis des siècles et sur lesquelles on a aménagé ce jardin.

— Alors ?

— Alors, en déblayant le terrain, j'ai percé le plafond d'une des anciennes salles. Tenez.

Il saisit une pierre, l'engagea au centre même de l'orifice plus étroit pratiqué par lui, et la lâcha. La pierre disparut. On entendit presque aussitôt un bruit sourd.

— Il n'y a plus qu'à élargir l'entrée. Pendant ce temps nous allons nous procurer une échelle et de la lumière... le plus possible de lumière.

— Nous avons des torches de résine, dit l'officier.

— Parfait.

Paul ne s'était pas trompé. Lorsque l'échelle fut introduite et qu'il put descendre avec le lieutenant et avec Bernard, ils virent une salle de dimensions très vastes et dont les voûtes étaient soutenues par des piliers massifs qui la divisaient, comme une église irrégulière, en deux nefs principales et en bas côté plus étroits.

Mais tout de suite Paul attira l'attention de ses compagnons sur le sol même de ces deux nefs.

— Un sol en béton, remarquez-le... Et, tenez, comme je m'y attendais, voici deux rails qui courent dans la longueur d'une des travées !... Et voici deux autres rails dans l'autre travée!

— Mais enfin, quoi, qu'est-ce que cela veut dire ? s'écrièrent Bernard et le lieutenant.

— Cela veut dire tout simplement, déclara Paul, que nous avons devant nous l'explication évidente du grand mystère qui entoure la prise de Corvigny et de ses deux forts.

— Comment ?

— Corvigny et ses deux forts furent démolis en quelques minutes, n'est-ce pas ? D'où venaient ces coups de canon, alors que Corvigny se trouve à six lieues de la frontière, et qu'aucun canon ennemi n'avait franchi la frontière? Ils venaient d'ici, de cette forteresse souterraine.

— Impossible !

— Voici les rails sur lesquels on manœuvra les deux pièces géantes qui effectuèrent le bombardement.

— Voyons! On ne peut pas bombarder du fond d'une caverne ! Où sont les ouvertures?

— Les rails vont nous y conduire. Eclaire-nous bien, Bernard. Tenez, voici une plate-forme montée sur pivots. Elle est de taille, qu'en dites-vous? Et voici l'autre plate-forme.

— Mais les ouvertures ?

— Devant toi, Bernard.

— C'est un mur...

— C'est le mur qui, avec le roc même de la colline, soutient la terrasse au-dessus du Liseron, face à Corvigny. Et dans ce mur deux brèches circulaires ont été pratiquées, puis rebouchées par la suite. On distingue très nettement la trace encore visible, presque fraîche, des remaniements exécutés.

Bernard et le lieutenant n'en revenaient pas.

— Mais c'est un travail énorme! prononça l'officier.

— Colossal! répondit Paul ; mais n'en soyez pas trop surpris, mon cher camarade. Voilà seize ou dix-sept ans, à ma connaissance, qu'il est commencé. En outre, comme je vous l'ai dit, une partie de l'ouvrage était faite, puisque nous nous trouvons dans les salles inférieures des anciennes constructions d'Ornequin et qu'il a suffi de les retrouver et de les arranger selon le but auquel on les destinait. Il y a quelque chose de bien plus colossal.

— Qui est ?

— Qui est le tunnel qu'il leur a fallu construire pour amener ici leurs deux pièces.

— Un tunnel ?

— Dame ! par où voulez-vous qu'elles soient venues ? Suivons les rails en sens inverse et nous allons y arriver.

(A suivre.)